

FORMATION SPORT SANTÉ



MAISON SPORT SANTÉ
CHU RENNES

CHU
Rennes

MALADIES CHRONIQUES

Pour s'inscrire

Du 11, 12 et 13 Mars ET
du 25, 26 et 27 Mars 2026



2h e-learning
38 heures de présentiel sur
2x3jours



RENNES

Maison Départementale des Sports

Informations :
formation.illeetvilaine@franceolympique.com
06 75 21 25 30



Objectifs de la formation :

Développer les compétences des encadrants* sportifs bretons afin qu'ils puissent proposer des activités de sport-santé adaptées à des personnes en situation de maladie chronique.

Favoriser le développement de l'offre Sport Santé dans les structures sportives bretonnes.

*Accessible aux personnes en situation de handicap



Objectifs spécifiques

CONTENU

- ▶ Le contexte général du sport santé : environnement institutionnel et réglementaire
- ▶ Les recommandations de bonnes pratiques d'hygiène de vie favorables à la santé (alimentation, prévention des addictions...)
- ▶ Les notions générales de physiopathologie de l'exercice physique et de l'entraînement



CONTENU

- ▶ Réaliser un bilan éducatif et motivationnel individualisé pour chaque patient et en évaluer les impacts.
- ▶ Concevoir et animer un programme avec des séances d'activité physique adaptée au patient
- ▶ Connaître les principales caractéristiques des pathologies chroniques concernées.



Les intervenants :

- ▶ Enseignants APA, Médecins du Sport, Professeur émérite, Enseignant-chercheur, Psychologue, Psychiatre, Infirmière, Patient - témoin, E3S



96% des répondants au questionnaire, sont "satisfaisant" ou "très satisfaisant" de la formation suivie.

100 % des participants sont lauréat de l'attestation de réussite à l'issue de la formation, nécessaire à la labélisation des créneaux sportifs.

Cette formation permet de référencer l'activité proposée sur le site Bretagne-sport-santé.

Pré-requis : Aucun

Recommandation : être détenteur du PSC1

Un questionnaire de positionnement identifiant le niveau du stagiaire sera transmis et demandé en amont de la formation.

Tarifs : 800 € TTC* avec prise en charge par un OPCO / 400€ TTC* sans PEC OPCO